



Vol d'empreinte de carte bleue au travail

Par **catoche77**, le **09/12/2012** à **14:00**

Bonjour,

l'année dernière, au moment de Noël, un collègue a manifestement pris une empreinte de ma carte bleue dans mon sac à mains que je laissais à la portée de tous car j'avais confiance. Depuis ce dernier est enfermé dans mon placard.

Cette année, cette malheureuse aventure (achats sur internet de 1500 euros environ) est arrivée à deux autres de mes collègues dans les mêmes conditions (2 femmes avec sac à mains alors que nos collègues sont en grande majorité des hommes).

Nous avons une idée précise sur l'identité de notre voleur car les 2 fois, un appareil genre iPhone est apparu flambant neuf et du dernier cri dans ses mains mais débité sur notre compte...+ achats de vêtements pour enfants + achats en Angleterre (il a de la famille dans ce pays et beaucoup de petits enfants autour de lui) + achats sur Groupon sur le site duquel il est inscrit.

Comment faire pour qu'une enquête sérieuse soit entreprise ? Dois-je en parler à ma hiérarchie ?

Merci pour vos conseils.

Par **chris_idv**, le **10/12/2012** à **20:57**

Bonjour,

Prenez rendez-vous auprès des forces de l'ordre (commissariat de police / gendarmerie nationale) idéalement avec vos 2 collègues victimes comme vous, afin de relater les faits.

Votre dépôt de plainte n'a pas à être nominatif à ce stade dans la mesure où vous avez des

soupçons, mais aucune preuve.

Cordialement,

Par **catoche77**, le **10/12/2012 à 22:23**

merci pour votre conseil, nous allons faire ca.